

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 61828 du 2 septembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « montagne »

NOR : INTJ1420511S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu la décision n° 93931 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1329255S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2014 :

Grange, Christophe	Nigend : 178 108	Numéro de livret de solde : 8 029 246
Soba, Pierre	Nigend : 150 194	Numéro de livret de solde : 8 007 688
Blaser, Philippe	Nigend : 112 733	Numéro de livret de solde : 5 191 804

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2014 :

Foucaud, William	Nigend : 202 023	Numéro de livret de solde : 8 044 201
Allan, Émilien	Nigend : 218 196	Numéro de livret de solde : 8 071 172
Troussel, Antoine	Nigend : 180 262	Numéro de livret de solde : 8 036 700
Bouissière, Cyril	Nigend : 160 409	Numéro de livret de solde : 8 017 408
Rivet, Matthieu	Nigend : 226 985	Numéro de livret de solde : 8 075 413

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2014 :

Cordier, Pierrick	Nigend : 318 827	Numéro de livret de solde : 6 644 189
--------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 septembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
T. MORTEROL